

# Le Saint-Mitréen

6

Magazine municipal  
Janvier 2022



## Un hiver chaleureux



Ville de Saint-Mitre-les-Remparts



[www.saintmitrelesremparts.fr](http://www.saintmitrelesremparts.fr)

## Sommaire

### Page 3

Santé - Faciliter l'accès à la vaccination

### Page 4

Social - Journée du bien-être : « Prendre soin de soi »

### Page 5

Social - Ciné-débat sur les violences intrafamiliales  
Forum emploi

### Page 6

Social - Repas des anciens  
Nouvelle navette seniors

### Page 7

Social - Anniversaire de nos centenaires

### Page 8

Festivités - Marché de Noël  
Colis de Noël

### Page 9

Festivités - Noël au village

### Page 10

Festivités - Concours de Noël

### Page 11

Cadre de vie - Nouvel adressage

### Page 12

Cadre de vie - Réfection des chemins DFCI

### Page 13

En bref

### Page 14

En bref (suite) - État civil

### Page 15

Expression libre

# L'édito



Chères Saint-Mitréennes, chers Saint-Mitréens,

Cette année encore, j'ai été contraint comme en 2021 d'annuler la traditionnelle soirée des vœux à la population. A nouveau, les conditions sanitaires n'étaient en effet pas réunies pour vous présenter sereinement les réalisations des douze mois écoulés et les projets des douze mois à venir.

Malgré la pandémie, la municipalité n'a pourtant pas chômé pour lancer de nombreux chantiers, certains achevés, d'autres bien avancés : c'est le cas emblématique de la future Maison de la Jeunesse, aux plaines d'Arnète. C'est aussi le cas avec les premières étapes de notre aménagement littoral, le renouveau de nos festivités, les prémisses de la revégétalisation de notre centre-ville, ou encore plusieurs réfections de voirie. C'est encore le cas avec la progressive réorganisation des services municipaux, au gré des départs en retraite ou des mutations des agents municipaux, sans qui rien ne se ferait. C'est l'amélioration des services rendus à la population à travers une politique tarifaire plus favorable aux familles, des horaires mieux adaptés. C'est encore l'acquisition de matériels et de logiciels professionnels destinés à nous simplifier la vie. 2021 fut également une année dédiée à renforcer la sécurité et la propreté, ce qui passe aussi par un engagement citoyen de chacun au quotidien : en matière de stationnement, de vitesse de circulation, de gestion des déchets, y compris lorsque nous sommes confrontés à des grèves ou des effectifs métropolitains impactés par l'épidémie en cours.

En 2022, nous allons poursuivre résolument la mise en œuvre du projet municipal sur lequel nous nous sommes engagés. Sans pouvoir être exhaustif, citons l'aménagement du deuxième terrain du complexe sportif René Jauras, le réaménagement du parking de stade, le renforcement de notre dispositif de ralentisseurs, l'amélioration de la circulation et de l'accès au centre-ville, l'amélioration de l'adressage des habitations dépourvues de noms de voie ou de numérotation, l'installation de toilettes publiques réellement adaptées à nos besoins... Dans un contexte budgétaire et sanitaire contraint, c'est fort de votre soutien que nous sommes heureux d'œuvrer simplement au service de notre commune, et de vous tous.

Que 2022 soit enfin synonyme de renouveau !

**Vincent Goyet**  
Maire de Saint-Mitre-les-Remparts

### Numéros utiles :

Hôtel de ville : 04 42 80 98 55

Service communication : 04 42 49 04 61

Services techniques : 04 42 44 03 45

Police municipale : 04 42 49 91 72 ou 06 20 54 59 31/38

Collecte des déchets (Pays de Martigues) : 04 42 13 25 60



### Le Saint-Mitréen n°06

**Directeur de la publication :** Vincent Goyet

**Réalisation et rédaction :** Aurélien Voirin, Élus

**Crédits photos :** Céline Parenté, Service communication, Service technique, élus, Jérôme Bousquet, associations de Saint-Mitre, DR.

**Tirage :** 3100 exemplaires

**Périodicité :** 6 numéros annuels

**Dépôt légal :** 1<sup>er</sup> semestre 2022

**N°ISSN :** 1636-1652

**Impression :** Mosaiques Impressions, St Victoret

**Imprimé sur papier PEFC**



## Faciliter l'accès à la vaccination pour tous

Face à la recrudescence de la pandémie de Covid et à l'arrivée du nouveau variant « Omicron », la municipalité de Saint-Mitre-les-Remparts a organisé une troisième session de vaccination le 12 janvier 2022 au gymnase René Jauras.

En partenariat avec le Conseil Départemental, la municipalité a accueilli une nouvelle fois le 12 janvier dernier une unité mobile de vaccination « Vaccinobus ».

Tout comme les deux sessions précédentes, cette nouvelle campagne avait pour objectif de faciliter l'accès au vaccin pour les Saint-Mitréens qui ont fait le choix de se vacciner.

De par l'action conjointe du département et de la municipalité, ce sont 185 personnes qui ont ainsi pu être vaccinées au gymnase René Jauras ou pour certains directement à leur domicile.

### Une possibilité de vaccination au plus près des saint-mitréens

Quelle que soit la stratégie gouvernementale de vaccination, il est du devoir de la municipalité de proposer ce service de proximité à tous les Saint-Mitréens qui ont librement consenti à se faire vacciner.

Le choix de la municipalité est clair sur ce sujet : appliquer les règles sanitaires gouvernementales mais en respectant toujours les choix de chacun.

Notre responsabilité individuelle et collective suggère en effet à chacun de se prémunir du Covid en se vaccinant et en respectant les gestes barrières.

	Mon âge	Ma situation	Janssen ou AstraZeneca	Pfizer-BioNTech	Moderna
<b>0 à 4 ans inclus</b>			Mon enfant ne peut pas se faire vacciner		
<b>5 à 11 ans inclus</b>		Quelle que soit la situation de mon enfant →		✓ <ul style="list-style-type: none"> <li>Médecin traitant ou pédiatre (ou autre spécialiste)</li> <li>Sur son lieu de soin</li> <li>Centre de vaccination avec ligne pédiatrique (sites pédiatriques spécialement destinés aux enfants)</li> </ul>	
<b>12 à 17 ans inclus</b>		Quelle que soit la situation de mon enfant →		✓ <ul style="list-style-type: none"> <li>Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>À l'école/Son lieu d'apprentissage</li> <li>Pharmacie</li> <li>Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>Chirurgien-dentiste</li> <li>Laboratoire de biologie médicale</li> <li>Centre de vaccination</li> <li>Son lieu de soin</li> </ul>	
<b>18 à 29 ans inclus</b>		Quelle que soit ma situation →		✓ <ul style="list-style-type: none"> <li>Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>Médecin du travail/Service de santé universitaire</li> <li>Pharmacie</li> <li>Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>Chirurgien-dentiste</li> <li>Laboratoire de biologie médicale</li> <li>Centre de vaccination</li> <li>Mon lieu de soin</li> </ul>	
<b>30 à 54 ans inclus</b>		Quelle que soit ma situation →		✓ <ul style="list-style-type: none"> <li>Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>Médecin du travail/Service de santé universitaire</li> <li>Pharmacie</li> <li>Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>Chirurgien-dentiste</li> <li>Laboratoire de biologie médicale</li> <li>Centre de vaccination</li> <li>Mon lieu de soin</li> </ul>	✓ <ul style="list-style-type: none"> <li>Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>Médecin du travail/Service de santé universitaire</li> <li>Pharmacie</li> <li>Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>Chirurgien-dentiste</li> <li>Laboratoire de biologie médicale</li> <li>Centre de vaccination</li> <li>Mon lieu de soin</li> </ul>
<b>55 ans et plus</b>		Quelle que soit ma situation →	✓ <ul style="list-style-type: none"> <li>Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>Médecin du travail</li> <li>Pharmacie</li> <li>Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>À domicile</li> <li>Mon lieu de soin</li> </ul>	✓ <ul style="list-style-type: none"> <li>Mon lieu d'hébergement (EHPAD, USLD, résidence autonomie)</li> <li>Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>Médecin du travail</li> <li>Pharmacie</li> <li>Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>Chirurgien-dentiste</li> <li>Laboratoire de biologie médicale</li> <li>Centre de vaccination</li> </ul>	✓ <ul style="list-style-type: none"> <li>Mon lieu d'hébergement (EHPAD, USLD, résidence autonomie)</li> <li>Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>Médecin du travail</li> <li>Pharmacie</li> <li>Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>Chirurgien-dentiste</li> <li>Laboratoire de biologie médicale</li> <li>Centre de vaccination</li> </ul>



## Journée du bien-être : prendre soin de soi

Le bien-être était à l'honneur le samedi 11 septembre 2021 à Varage durant la journée organisée par le CCAS et dédiée aux pratiques de soins non conventionnelles contre la douleur. Pour l'occasion, une mini-conférence suivie d'ateliers pratiques se sont déroulés à la salle polyvalente, dans le respect des mesures sanitaires alors en vigueur.

Une cinquantaine de personnes ont pu bénéficier gratuitement durant cette « Journée du bien-être » de séances de soin et relaxation dispensées dans cinq ateliers par plusieurs thérapeutes.

Bien entendu, toutes ces pratiques de soins complémentaires ne doivent jamais remplacer les consultations et thérapies médicales conventionnelles du médecin traitant.

À destination de tous publics, l'atelier « Su Jok » (réflexologie palmaire d'origine coréenne pour soulager la douleur) était animé par Lolita Young et Eva Daguzan, respectivement Présidente et Vice-Présidente SUJOK ISA France.

### Soulager la douleur puis se relaxer

L'association « Mon moral en couleurs » fondée par la sophrologue Céline Jauras s'adressait quant à elle principalement aux personnes atteintes d'un cancer ainsi qu'à leurs aidants.

Tout autant que l'aromathérapie proposée par Magali Marquier (praticienne agréée FFMBE spécialisée dans l'utilisation d'huiles essentielles bio), les séances découvertes en plein air des deux ateliers de Yoga ont également eu beaucoup de succès.

Il s'agissait de celui du « Yoga du rire » animé par Sarah Bessahraoui et celui de Lonnis, professeur certifié en « Hatha Yoga » (enchaînement de postures pendant que l'on contrôle son souffle et sa concentration).

### Apprendre à vieillir en harmonie

Face au succès populaire de cette « Journée du bien-être », le CCAS de Saint-Mitre-les-Remparts a décidé de programmer entre le 27 janvier et le 3 mars 2022 un nouvel atelier « Prendre soin de soi après 60 ans ».

Cette fois-ci, il s'agit de six séances gratuites hebdomadaires destinées à renforcer l'estime de soi pour apprendre à vieillir en harmonie.

Cet atelier comporte des séances de colorimétrie, de conseil en image et de communication non verbale, ainsi que des entretiens personnalisés.

La mutualité française de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le CIAS du pays de Martigues sont partenaires de cette initiative.

**Renseignements et inscriptions :**  
04 42 41 18 47

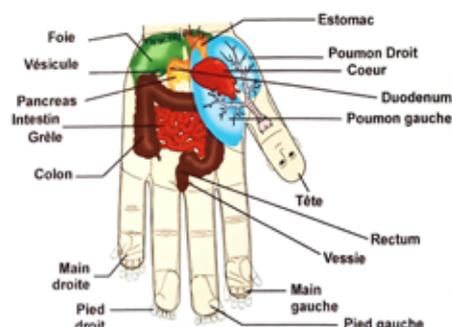


## SU JOK

### Formations et Ateliers

Cycle 1. Système standard du corps sur la main/pied.

Ce programme introduit au concept du Sujok, son histoire, sa philosophie, sa spiritualité, au principe des systèmes de correspondance standard de la main et du pied, les principes généraux de la projection du corps humain, des organes, fonctions, systèmes (squelette, endocrinien, nerveux, etc). Méthodes de diagnostic et traitement de base avec les énergies physiques.





## Ciné-débat sur les violences intrafamiliales

Dans le cadre de la semaine pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, la municipalité de Saint-Mitre-les-Remparts a organisé une conférence-ciné-débat le 23 novembre dernier à La Manare autour de plusieurs professionnels de santé du territoire.

À l'occasion de la semaine pour l'élimination des violences intrafamiliales, la municipalité s'est engagée dans plusieurs initiatives de sensibilisation aux conséquences de ces violences sur l'enfant. Ce dernier n'étant désormais plus seulement reconnu comme témoin, mais aussi comme victime.

Le film « Tom et Léna », un court-métrage d'une durée de 15 minutes, a été projeté à La Manare en présence d'un public d'une cinquantaine de personnes pour servir ensuite de support à une conférence animée par des médecins et des responsables sociaux du département.

Au côté de madame Evelyne Guillermet, pédiatre et conseillère municipale déléguée à la santé, étaient donc présents cinq spécialistes exerçant à la Maison Départementale de Solidarité de Port-de-Bouc à laquelle Saint-Mitre-les-Remparts est rattachée.

Il s'agissait de la psychologue Elodie Maltese, du pédopsychiatre Louis Régis Rimbert Pirrot, de la conseillère conjugale Isabelle Carmona, de l'assistante sociale Pauline Cucurullo, ainsi que de la responsable de la Maison Départementale de Solidarité, Meryem Abed.

### En France 143 000 enfants témoins de violences intrafamiliales

Le public de La Manare a également pu participer de façon active au débat qui a clos cette conférence sur les répercussions des violences conjugales sur les enfants.



Sur le même thème et à destination des jeunes de 15 à 24 ans, la bibliothèque Charles Rostaing a accueilli l'exposition interactive « Fais pas genre » sur les violences et leurs conséquences.

À titre informatif, on estime actuellement en France à 143 000 le nombre d'enfants témoins de violences intrafamiliales.



### Forum de l'emploi

Mercredi 13 octobre 2021, une nouvelle édition du « Forum de l'emploi » a pris place à Saint-Mitre-les-Remparts au sein des locaux de La Manare.

Plusieurs dizaines d'entreprises étaient présentes afin de permettre aux nombreux candidats qui avaient fait le déplacement de rencontrer leur potentiel employeur.

Les postulants ont pu également bénéficier des services et conseils du PLIE, de la Mission Locale du Pays de Martigues Côte Bleue et du Pôle Emploi Etang de Berre Côte Bleue.

Merci à tous ces partenaires pour leur mobilisation.

## Repas des anciens : un moment de partage retrouvé

Lors du traditionnel « repas des anciens » organisé le 28 octobre 2021 au gymnase René Jauras par le Centre Communal d'Action Social (CCAS), 210 séniors se sont réunis pour partager ce moment de convivialité offert par la municipalité aux personnes âgées de 68 ans et plus.



Après avoir pris connaissance du protocole sanitaire à respecter, les heureux participants ont pu déguster un agréable menu festif préparé par le chef du restaurant « Le Domus » situé près de la plage de La Couronne.

Tant et si bien qu'à la fin du repas, visiblement très apprécié, il n'était plus guère possible d'apercevoir encore une cassolette de merlan sauce safrané, un foie gras, ou même un café gourmand en face de l'un des convives !

La 1ère adjointe au maire, Madame Catherine Stekelorum, n'a pas manqué

de remercier chaleureusement les « anciens » de Saint-Mitre-les-Remparts pour avoir répondu présents en si grand nombre.

Non sans souligner également que « cette large participation démontre à quel point le désir est fort de clore cette longue crise sanitaire, en renouant enfin avec la vie sociale dont nous avons tous été privés ».

Tandis que le maire Vincent Goyet prenait le temps de saluer longuement ses administrés de table en table, le chanteur Alain Dany et ses deux

danseuses lançaient leur chorégraphie en invitant chaque invité à les rejoindre sur la piste.

Comme peut en témoigner l'ensemble des Saint-Mitréens présents à ce repas des anciens, cette édition 2021 est définitivement parvenue à rompre avec la morosité ambiante d'une année écoulée au rythme contraint de la crise sanitaire.

Un bel instant d'échanges et de partage, bénéfique et salvateur pour chacun d'entre nous.

## Une nouvelle navette municipale au service des séniors

Le projet de navettes réservées aux personnes âgées deviendra réalité courant février. Ces "navettes seniors" permettront désormais aux Saints-Mitréens âgés ayant des difficultés à se déplacer dans notre commune de conserver un accès aux services de proximité.



Cette nouvelle navette de 9 places viendra bientôt au plus près du domicile de chaque senior inscrit préalablement afin d'apporter une solution de mobilité vers plusieurs destinations précises.

Ainsi, l'objectif consiste à transporter les seniors vers le restaurant municipal (du lundi au vendredi), le centre-ville (matinées du mercredi, vendredi et samedi), le marché (mercredi matin),

ainsi que vers la ZAC des Étangs (lundi après-midi).

S'agissant des trajets vers le centre ville et la ZAC, les inscriptions se feront auprès du CCAS et devront être renouvelées chaque jeudi de la semaine précédente.

Concernant les trajets vers le restaurant municipal, les inscriptions devront se faire cette fois au foyer restaurant, chaque semaine précédente également.

Quant aux frais de fonctionnement de ce nouveau service de « navette seniors », ceux-ci seront en partie financés par la publicité affichée sur le minibus.

En outre, conformément aux orientations municipales, il s'agit d'un véhicule 100% électrique.

**Renseignements et inscriptions auprès du CCAS : 04 42 06 74 16**



À gauche, Mme Aline Ducerf. À droite, Mme Lucie Montanari. Classiquement, les masques ont été ôtés brièvement le temps de la prise de vue.

## 200 ans pour Aline et Lucie !

L'an dernier, deux Saint-Mitréennes célébraient chacune leur centenaire : Aline Ducerf et Lucie Montanari ont soufflé toutes deux leurs 100 bougies, respectivement le 1er juillet et le 17 novembre 2021.

C'est en effet un 1er juillet 1921 dans un petit village de 300 âmes en Saône-et-Loire dénommé « Baron » qu'Aline Ducerf est née. Après une enfance passée entre la campagne et Paris, Aline finit par rencontrer celui qui allait devenir son mari puis être muté à Martigues.

Elle suit donc son époux Michel et part s'installer en 1974 à Saint-Mitre-les-Remparts, village provençal qu'ils ne quitteront ensuite plus jamais.

Forte d'une si longue existence, madame Ducerf a logiquement pléthore d'anecdotes à raconter. Mais il en est toutefois une nettement plus marquante que les autres... Aline a fait de la prison durant la Seconde Guerre Mondiale !

« J'avais 20 ans et je me déplaçais à vélo vers un village voisin qui était alors occupé par les troupes allemandes », explique-t-elle, non sans malice. « Hélas, après m'être trompée de chemin, j'ai fini par dépasser la ligne de démarcation, ce qui m'a valu d'être arrêtée par les Allemands puis incarcérée durant trois longues semaines ! »

Aujourd'hui, la centenaire coule des jours paisibles à Saint-Mitre-les-Remparts parmi sa famille. Ses 6 petits-enfants, ses 13 arrière-petits-enfants, et même sa sœur cadette Marguerite âgée de 99 ans (!), ont tous répondu présents

en venant spécialement célébrer cet anniversaire si particulier.



Aline Ducerf à 4 ans

Afin d'honorer cet événement exceptionnel, monsieur le maire Vincent Goyet, accompagné de ses deux adjointes mesdames Catherine Stekelorom et Mireille Goyet, ont été conviés également.

Ils en ont profité pour offrir un bouquet de fleurs à notre doyenne Aline Ducerf, ainsi que ses gourmandises préférées.

Quelques mois plus tard, c'est entourée de sa famille et de ses amis que Lucie Staiano (épouse Montanari) en tailleur clair, a fêté ses 100 ans.

Née le 17 novembre 1921, Lucie est arrivée de Naples par bateau avec sa mère et son jeune frère pour rejoindre son père à Saint-Mitre en 1925. Par la suite, cinq frères et sœurs sont venus agrandir la famille.

En 1945, elle épouse Auguste Montanari, prisonnier italien. Depuis lors, hormis cinq années passées en Italie, Lucie a toujours vécu au sein de notre commune. Elle a donné naissance à deux filles, Lydia Santos et Nadine Marchand, a eu cinq petits-enfants, huit arrière-petits-enfants et huit arrière-arrière petits-enfants.

Vivant aujourd'hui chez ses filles, Lucie profite pleinement de sa nombreuse descendance et raconte régulièrement tous ses souvenirs.

Le maire et sa première adjointe ont fait un passage à la salle « La Source » où se déroulait la fête pour féliciter la centenaire et lui remettre des cadeaux au nom de la commune.

Toute l'équipe municipale souhaite à nouveau un joyeux anniversaire à nos deux centenaires Aline Ducerf et Lucie Montanari !

## Un vrai marché de Noël pour Saint-Mitre-les-Remparts

Les 3, 4 et 5 décembre dernier, la municipalité a installé un véritable marché de Noël sur la place de la Mairie. Plusieurs exposants ont ainsi pris place dans deux rangées de chalets afin de proposer à la vente des produits à offrir pour Noël, de même que des denrées alimentaires et des confiseries.



**D**urant le mois de décembre, les Saint-Mitréens se sont déplacés en nombre et en famille afin de parcourir les allées du marché de Noël situé sur la place de la Mairie.

Nombreux sont ceux qui se sont adonnés également à l'art de la glisse en s'aventurant sur la patinoire mise en place spécialement pour cette occasion festive.

Quant aux plus petits, ils ont pu enchaîner des tours de manège sous le regard de leurs parents.



Pour sûr, ces 3 jours de célébration de Noël ont été un moment de détente bienvenu annonçant le lancement des festivités de fin d'année.

Les saint-mitréens ont certainement pu profiter de cet agréable marché de Noël pour se préparer à clore dans la bonne humeur une année 2021 qui s'est avérée trop longtemps délicate sur bien des aspects.

## Distribution des colis de Noël : une recette à succès



Chaque année, la coutume veut que tout résident de plus de 68 ans se voit offrir par la municipalité un colis de Noël composé de produits alimentaires festifs à déguster.



**C**ette année encore, l'équipe municipale a proposé à chaque senior de choisir entre un colis « classique » ou bien sa variante « sucrée ».

La traditionnelle distribution des colis de Noël offerts par la municipalité de Saint-Mitre-les-Remparts à chaque senior de plus de 68 ans a été une nouvelle fois un franc succès, avec près de 1000 colis distribués en décembre dernier !

En raison des perturbations engendrées par la crise sanitaire, la distribution s'est étalée sur cinq jours afin de réduire les

rassemblements.

Chaque Saint-Mitréen concerné a ainsi reçu un courrier lui indiquant précisément son créneau horaire de réception de colis afin de limiter les risques au maximum.

Quant aux seniors qui ne pouvaient se déplacer, ils ont été livrés directement à leur domicile, dans le respect des gestes barrières.

La municipalité a également offert des présents aux résidents de l'EHPAD « Les Restanques » ainsi qu'à ceux du foyer

logement de la commune. La distribution s'est déroulée à l'heure du goûter des personnes âgées.

Celles-ci étaient réunies afin de recevoir des mains de monsieur le maire Vincent Goyet et de sa 1ère adjointe Catherine Stekelorom une vingtaine de colis de Noël et 60 petits sacs surprises contenant des cadeaux.

Ce fut un joli moment de partage et de lien social, chaleureux et bénéfique pour chacun de nos seniors.



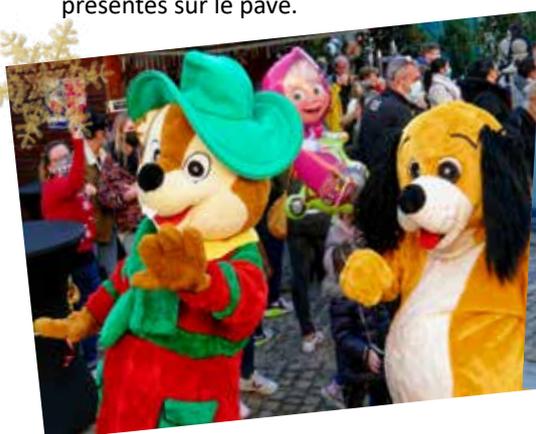
## Noël au village : deux jours d'enchantement pour petits et grands

Les 18 et 19 décembre derniers, la place Neuve et celle de l'Église ont accueilli le Père Noël en personne ainsi que de nombreuses mascottes Disney chères aux enfants. Le public a répondu présent afin de profiter des animations en savourant des crêpes et du vin chaud.

Le mois dernier, « Noël au village » est venu apporter de l'animation et de la joie aux petits et grands Saint-Mitréens.

Rodéo mécanique, toboggan gonflable géant et autres jeux en tous genres ont été pris d'assaut par des flots de minots (et parfois leurs parents) en mal de sensations positives.

De la bonne humeur, des danses, de belles illuminations, de la musique et quelques « poneys de Noël » ont conquis durant deux jours le centre ancien de Saint-Mitre-les-Remparts pour le plus grand bonheur de nombreuses familles présentes sur le pavé.



Cette nouvelle édition de « Noël au village » emplie de féerie et de convivialité est parvenue à faire jaillir « des étoiles pleins les yeux » à tous ceux et toutes celles qui ont su conserver adultes leur âme d'enfant.

Un grand merci au photographe Rémi Bainvel pour ses formidables clichés d'enfants en compagnie du Père Noël. Merci également aux associations, parents d'élèves et partenaires présents dans les quatre chalets municipaux.



## De nombreux participants aux deux concours de Noël

Courant décembre 2021, deux concours de Noël ont été lancés par l'équipe municipale. Ces concours de crèches provençales ou d'illuminations permettront prochainement à trois gagnants dans chacune de ces deux catégories de remporter des bons d'achat.

Le 15 décembre 2021, quinze participants âgés de 12 ans à 91 ans (!) se sont inscrits aux deux concours de Noël proposés par la municipalité.

Il s'agissait pour l'un de concevoir puis d'exposer la plus belle crèche provençale traditionnelle avec santons en argile et éléments naturels (bois, mousse, cartons, etc.).

Tandis que le second concours consistait à réaliser une façade de maison ou bien une vitrine de commerce le plus harmonieusement illuminée et décorée.

Chacun de ces deux concours doit permettre bientôt à 3 gagnants respectifs d'obtenir une récompense sous la forme de bons d'achat dont la valeur individuelle peut atteindre 100€. La sélection des gagnants puis la remise de leur prix sont prévues pour février.

Au-delà du concours en lui-même, ces deux initiatives ont permis avant tout aux Saint-Mitréens de voir leur ville se parer de splendides illuminations et crèches de Noël durant tout le mois de décembre.

Merci à tous ces participants !



Crédit photo Max Garcia





## Nouvel adressage : une clarification utile pour les habitants

Comme indiqué il y a quelques mois, la commune a engagé avec La Poste une réflexion sur l'adressage. Plus précisément, il s'agit d'identifier les habitations dépourvues de nom de numérotation ou même de nom de voie, afin de formuler ensuite des propositions pour combler ces lacunes. Etat des lieux.

L'enjeu est bien réel : pour les habitants concernés, il s'agit de pouvoir recevoir plus sûrement leurs courriers et colis, mais aussi de faciliter leur raccordement à la fibre, ou encore de permettre si besoin une intervention rapide et efficace des services de secours. Au passage, il s'agit aussi de repérer et de régler au cas par cas certaines anomalies de numérotation, ou de dénomination.

S'agissant justement de la numérotation, c'est le système métrique qui paraît le plus adapté : chaque habitation reçoit un numéro correspondant à la distance en mètres par rapport à un point zéro fixé au début de la voie, toujours en respectant l'alternance entre numéros pairs et impairs de chaque côté de la voie. Là où certaines habitations sont situées légèrement en retrait de la voie, par exemple au bout d'une allée, l'adresse sera rapportée à cette voie.

Attention : là où une numérotation classique a été mise en place, elle ne sera pas modifiée. Par contre, là où la numérotation est un simple héritage des numéros de lotissement, elle pourra être modifiée pour trouver enfin une cohérence et une lisibilité.

Au terme de ce travail initial, une série de routes et de chemins bordés

d'habitations ont été repérés, et leur dénomination pensée sur la base d'une règle simple : s'appuyer sur la géographie pour nommer les voies en dehors du tissu urbain.

C'est ainsi que les propositions suivantes ont été faites :

- Chemin qui dessert le quartier des Soires : chemin des Soires
- Chemin qui dessert le quartier des Envignaux : chemin des Envignaux
- Chemin qui dessert la zone des paluns dans le vallon de Massane : chemin des Paluns
- RD 5 : route des Etangs
- RD 50 (dite « route de Port de Bouc ») : route des Agels
- RD 50z (dite « ancienne route de Port-de-Bouc ») : route des Fourques
- RD 51a : route du Pourra
- La RD 52 s'étire le long du vallon de Massane jusqu'à la RD5, en passant à travers les quartiers de Massane puis Varage. Sa numérotation est baroque, héritage multiple de lotissements divers, mais pas uniquement. Il est proposé de nommer cette voie "route des Plages". Numérotation métrique jusqu'à la RD5 en conservant les identités « Varage » et « Massane »

Exemple :

M. Paul DURAND  
1128, route des Plages  
Quartier de Massane  
13920 Saint-Mitre-les-Remparts

D'autres secteurs sont encore à l'étude : Colle d'Arnaud, nouveaux lotissements (Origine 1 et 2, Jardins de Manon...), etc.

Une présentation exhaustive de ces modifications vous sera exposée dès que possible, au cours d'une réunion publique, lorsque les conditions sanitaires le permettront enfin.

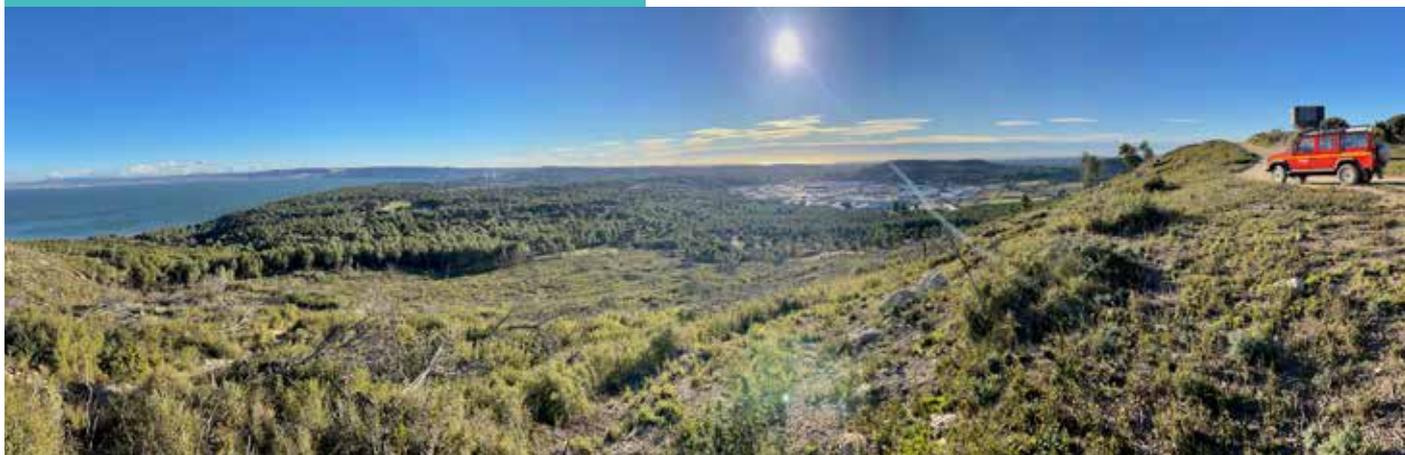
### Et nos ronds-points ?

Éléments structurants et repères utiles pour notre territoire, les quatre ronds-points qui desservent la RD5 sont aujourd'hui dépourvus d'identité.

Il est donc envisagé de s'appuyer à la fois sur la géographie et sur l'Histoire pour leur donner un nom : rond-point de Magrignane (sur la Zac des Etangs), mais aussi Gyptis (vers Saint-Blaise), Protis (vers la mer), etc.

**Concernant le 4e rond-point, n'hésitez pas à nous adresser vos suggestions de nom à :**

[communication@saintmitresremparts.fr](mailto:communication@saintmitresremparts.fr)



## Réfection des chemins de protection des forêts contre l'incendie

Le 10 janvier 2022 dernier, la municipalité a pris réception des travaux de réfection des chemins d'accès forestier au site de Cadéraou-Figuerolles. Désormais, un accès intégral et dégagé des véhicules de lutte contre l'incendie permettra d'intervenir avec célérité.

C'est en présence des représentants de l'Office National des Forêts (ONF), des sapeurs-pompiers, du Comité Communal Feux de Forêt (CCFF), des services techniques municipaux et des élus de la commune, que les travaux de réfection des chemins d'accès à la vigie ont été réceptionnés.

Sous la maîtrise d'œuvre de l'ONF, sept tronçons de Défense des Forêts contre l'Incendie (DFCI) d'une longueur de 2.23kms ont ainsi été remis en parfait état de circulation afin que les interventions de lutte contre les incendies forestiers autour du massif de Cadéraou-Figuerolles puissent être à l'avenir facilitées.

Merci au professionnalisme de tous les intervenants de ce chantier.

Dorénavant, ce sont les zones de Clapière et Figuerolles qui devront faire l'objet d'une étude afin de déterminer, en lien avec le Conseil de Territoire, les prochains travaux de réfection prioritaires.



## Fermeture pour travaux du site archéologique de Saint Blaise

Les travaux de mise en valeur du site archéologique de Saint-Blaise ont débuté en ce mois de janvier 2022 et ceux-ci devraient se poursuivre jusqu'à la fin du 1er semestre (30 jun 2022).



Durant ces travaux, le site archéologique sera fermé au public par mesure de sécurité mais l'accès à la colline restera encore possible.

Le parking de Saint-Blaise sera réduit à seulement 20 places : les automobilistes devront donc privilégier le parking de Castillon pour garer leur véhicule pendant la durée de ces travaux de mise en valeur.



## Appel à l'inscription volontaire et citoyenne à la Réserve Civique

Tout citoyen désirant s'engager "dans des missions ponctuelles ou bien dans des projets d'intérêt général inspirés par les valeurs de la République" peut s'inscrire sur le site "[www.jeveuxaider.gouv.fr](http://www.jeveuxaider.gouv.fr)" afin d'intégrer la « Réserve Civique ».

Par la suite, les communes et leur CCAS pourront à tout instant solliciter cette réserve civique pour mettre en relation ces citoyens bénévoles inscrits avec les organismes proposant des missions d'intérêt général.



## Le "Dispositif Réponses" surveille la qualité de l'air autour de l'Etang de Berre et informe ses habitants

Le territoire du pourtour de l'Etang de Berre est un des plus grands bassins industriels de France et d'Europe.

Celui-ci est donc logiquement marqué par une qualité de l'air régulièrement dégradée, ainsi que par une sensibilité forte de ses habitants aux risques santé-environnement.

Ainsi, depuis 2018, l'objectif du dispositif REPONSES (REduire les POLLutionNs en Santé Environnement) est multiple :

- Identifier les pollutions
- Suivre les indicateurs
- Réglementer afin de réduire les émissions de polluants
- Informer et sensibiliser les habitants du pourtour de l'Etang de Berre
- Présenter les actions mises en place par les différents acteurs du territoire
- Améliorer la qualité de vie et la santé
- Faire évoluer le territoire

La participation citoyenne reste au coeur du dispositif Réponses, dans une optique de démocratie environnementale.

Le dispositif Réponses ambitionne de pérenniser son activité en élargissant son champs d'action à l'eau et au sol.

Vous pouvez consulter et participer au plan d'action de ce dispositif en vous rendant sur :

[www.dispositif-reponses.org](http://www.dispositif-reponses.org)



## Subvention de 96 047 euros du Département en faveur de la commune

Le 17 décembre 2021 dernier, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône a confirmé sa décision d'allouer à la commune de Saint-Mitre-les-Remparts une subvention d'un montant total de 96 047€.

Cette subvention est destinée à financer l'acquisition prochaine de matériels pour les services municipaux, ainsi que de nouveaux équipements (vélos, gilets pare-balle, pistolets, caméra nomade, PC, assistant numérique de verbalisation, mobilier, etc.) dédiés à la Police Municipale.



## Ouverture des inscriptions sur les listes électorales afin de pouvoir voter en 2022

En vue des élections de 2022, les inscriptions sur les listes électorales seront ouvertes jusqu'au 4 mars en ce qui concerne les présidentielles et jusqu'au 6 mai pour les législatives.

Il est ainsi possible de vous inscrire, au choix, de 3 manières différentes :

- Par courrier postal adressé à la mairie
- En ligne depuis le site "[service-public.fr](http://service-public.fr)"
- En se rendant directement en mairie muni de tous vos justificatifs

Dans tous les cas, le demandeur devra systématiquement fournir un justificatif d'identité et de domicile, ainsi qu'un formulaire Cerfa n°12669\*02.



## Lancement d'une nouvelle association de couture

Une nouvelle association de couture est sur le point d'être créée sur la commune à l'initiative de Madame Schiavone Sylviane.

Cette association proposera prochainement à ses membres des ateliers couture en vue d'apprendre à fabriquer des vêtements pour bébé, enfant et adulte.

Contactez Mme Schiavone au 06 81 29 05 74 pour de plus amples renseignements.



## Faites un geste écocitoyen avec "La Ressourcerie" du Pays de Martigues

La vocation première de cet atelier écocitoyen est de collecter, nettoyer puis revaloriser tous les objets que vous ne voulez plus.

### "Donner plutôt que jeter"

Une fois remis en état par "La Ressourcerie", ces objets collectés rejoignent les rayons des boutiques de l'atelier afin de débiter une seconde vie.

Il s'agit donc là d'une (bonne) action à triple vocation écologique, sociale et solidaire.

Chaque citoyen donateur peut ainsi participer activement à la réduction

des déchets en favorisant le réemploi d'objets.

Cet équipement public créé également une volonté de prise en compte des personnes en situation d'exclusion en leur permettant d'entrer à nouveau dans le monde du travail.

Par ailleurs, le processus de recyclage puis de consommation de "La Ressourcerie" garantit que les personnes les plus démunies financièrement puissent se meubler au prix le plus bas.

**Renseignements et dépôt d'objet du lundi au samedi directement à l'adresse suivante :**

**5 rue Paul Painlevé  
13500 Martigues**

**Enlèvement possible des gros objets à domicile en contactant :**

**04 42 09 72 15  
ressourcerie@chantierspaysmartigues.org**

## ÉTAT CIVIL



### Naissances

RIQUELME Paloma Mary, née le 16 septembre 2021 à Martigues

POURCEL Côme Roger Pierrick, né le 8 octobre 2021 à Martigues

ABDELKADER Nelya Evelyne Dalila, née le 13 octobre 2021 à Martigues

PASSERAUD Amy, née le 14 octobre 2021 à Martigues

VELLA Judith Elodie, née le 16 octobre 2021 à Martigues

ZANAROLI AOUAR Aïden, né le 18 octobre 2021 à Martigues

KOESSLER Malo Jean Jo, né le 23 octobre 2021 à Martigues

GIAIMO DE LOS RIOS Alessio Mario Logan, né le 8 novembre 2021 à Martigues

MARTINS LEITE Elya, née le 15 novembre 2021 à Martigues

GIRARDET Gabriel Marc Pascal, né le 15 novembre 2021 à Martigues

LENOIR FERRER Léa Michèle Elisabeth Elodie, née le 16 novembre 2021 à Martigues



### Mariages

AUDIBERT Nicolas et MEDINA Lyne, mariés le samedi 6 novembre 2021



### Décès

BACQUER épouse SÉNÈS Jeannie, décédée le 2 novembre 2021 à Saint-Mitre-les-Remparts

GABRIEL épouse DÉCIMO Antoinette, décédée le 13 novembre 2021 à Saint-Mitre-les-Remparts

GONZALES Geoffrey, décédé le 15 novembre 2021 à Saint-Mitre-les-Remparts

LEMAIRE Rosette veuve SANCHEZ, décédée le 4 décembre 2021 à Saint-Mitre-les-Remparts

CRESPO Maria veuve ABELLA, décédée le 9 décembre 2021 à Saint-Mitre-les-Remparts

VANSTEENBERGHE Georgette veuve CHAILLET, décédée le 9 décembre 2021 à Saint-Mitre-les-Remparts

BENAICHA Fernand, décédé le 25 décembre à Saint-Mitre-les-Remparts

AYEN Michel, décédé le 28 décembre 2021 à Martigues

GARCIA Jeanne veuve CANTO, décédée le 1er janvier 2022 à Saint-Mitre-les-Remparts

VIVANT Marie-Claude, décédée le 1er janvier 2022 à Saint-Mitre-les-Remparts

VASSE Guy, décédé le 04 janvier 2022 à Martigues



## Saint-Mitre en vie

### Covid : le devoir de rassembler

Depuis bientôt deux ans, la gestion sanitaire du Covid entrave durement les libertés publiques des Français, donc des Saint-Mitréens.

Après le temps du confinement, puis de l'apprentissage des gestes barrières et du port du masque, c'est la vaccination qui a concentré les débats, puis la mise en place d'un passe sanitaire, devenu passe vaccinal.

Face à ces sujets complexes, il me semble essentiel d'avancer avec prudence, avec la volonté de rassembler, et non de séparer. Avec discernement, sans outrance ou caricature, ni visée électoraliste.

Oui, parmi les centaines d'essais réalisés à travers le monde, plusieurs vaccins mis au point très rapidement se révèlent avoir une efficacité réelle pour limiter les formes graves de la maladie. Oui aussi, cette efficacité est limitée dans le temps, comme pour d'autres vaccins saisonniers.

Avec l'apparition de variants très contagieux mais moins mortifères que les précédents, avec l'amélioration aussi de la capacité des soignants (merci à eux !) à prendre en charge efficacement les patients, nous entrons peut-être dans une nouvelle étape, celle d'une normalisation de cette maladie.

Tâchons collectivement de sortir de cette période plus forts, davantage conscients de l'importance des liens sociaux, et sans jamais vouloir réduire le vivre-ensemble et la démocratie au seul enjeu sanitaire.

Vincent Goyet

## Les Saints-Mitréens avant tout

Pendant que la nouvelle revue municipale de Monsieur Goyet nous inonde de ses banalités habituelles, Saint Mitre sombre dans une crise sanitaire sans précédent.

Dès novembre pourtant, les décomptes locaux de la vague de pandémie, que nul ne pouvait ignorer, étaient alarmants.

Effectivement, si les chiffres des Séniors demeuraient dans une médiocre moyenne d'un Département particulièrement affecté, ceux des moins de 65 ans s'envolaient vers un triste record absolu.

Trois fois le taux d'incidence moyen et la moitié de nos classes fermées ! Au point de soupçonner un cluster local qui nous classe depuis bon dernier des Communes des Bouches du Rhône. Et pas la moindre alerte à la population.

Quand on pense qu'en 2020, lors du précédent mandat, Saint Mitre était unanimement citée en exemple pour sa mise en œuvre des protocoles sanitaires. Quelle chute et quel désastre !

Mais où sont-ils ces bavards inconsistants qui sont censés nous protéger ? Regardez plutôt les photos qu'ils osent encore publier ! Où sont les masques protecteurs ? Où sont les mesures élémentaires de distanciation ? Quel exemple !

Hier, la précédente majorité n'avait pas attendu l'injonction préfectorale pour prendre les mesures qui s'imposaient.

« Gouverner, c'est prévoir ». Alors quand l'imprudance frise l'inconscience, quel crédit leur accorder encore ?

Denis Barroéro

NDLR : Les textes sont retranscrits tels qu'ils nous parviennent.

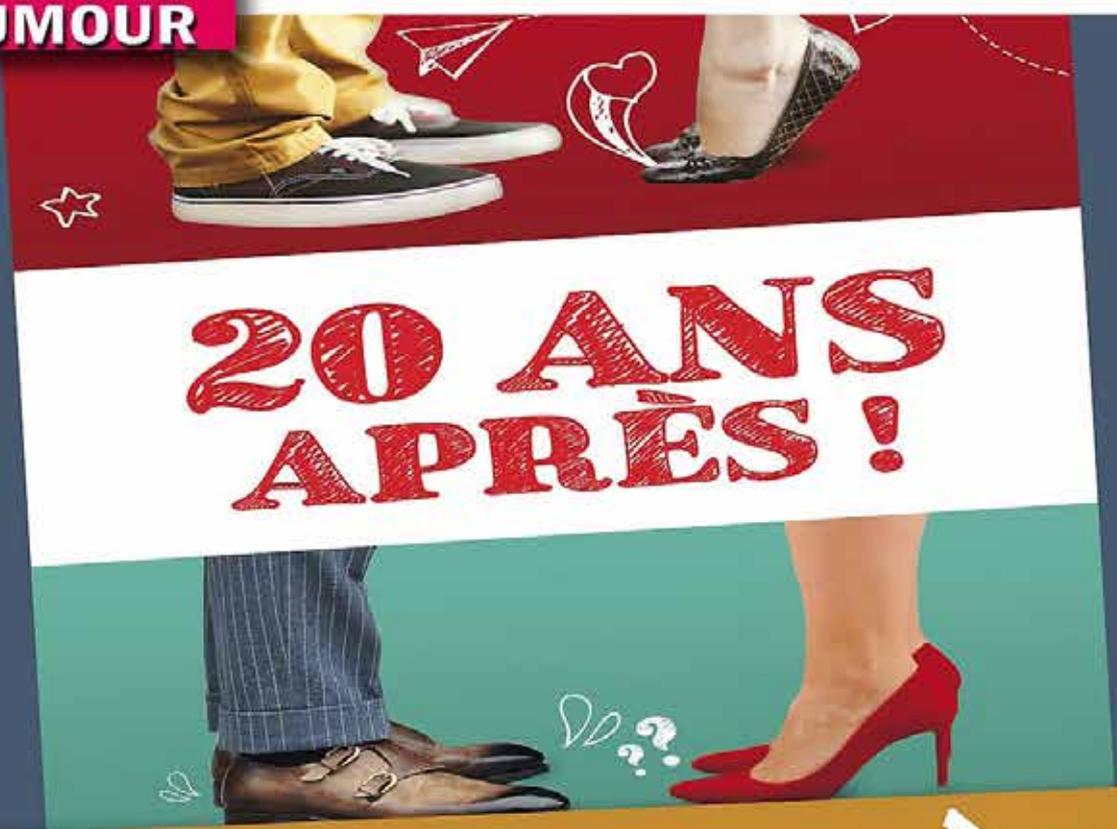
**SORTIR À ST MITRE**

# Mammonore

Saint-Mitre-les-Remparts

saison 2021-2022

**THÉÂTRE  
HUMOUR**



**20 ANS  
APRÈS !**

**20 ans après**

**Lun. 14 février - 20h30**



**Infos : 04 42 49 18 93**

